



DÉBATS DU SÉNAT

2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 45

PROJET DE LOI DE CRÉDITS N^o 1 POUR 2014-2015

Troisième lecture du projet de loi C-29

Question de

l'honorable Diane Bellemare

Le jeudi 27 mars 2014

LE SÉNAT

Le jeudi 27 mars 2014

PROJET DE LOI DE CRÉDITS N^O 1 POUR 2014-2015

TROISIÈME LECTURE

L'honorable Diane Bellemare : Sénateur Day, j'aurais une question à vous poser faisant suite à celle de la sénatrice Cordy.

N'est-il pas vrai que les fonctionnaires qui viennent témoigner au Comité sénatorial permanent des finances nationales sont très ouverts à répondre à toutes les questions qui leur sont posées, et que le Conseil du Trésor en particulier se fait un devoir d'être des plus transparents pour nous expliquer toutes les procédures?

Il est évident, comme le soulignait la sénatrice Cordy, que les dépenses d'un gouvernement sont très complexes. Ce comité a la

tâche d'examiner comment les dépenses se font et de voir les concordances avec le budget.

J'inviterais les citoyens qui nous entendent à suivre les délibérations du Comité sénatorial permanent des finances nationales et à nous écrire pour poser des questions spécifiques. Je ne voudrais pas que, à la suite de ce débat, les gens aient l'impression que ce comité manque de transparence.

Le sénateur Day : Je suis absolument d'accord. Je n'ai rien à dire contre les témoins. J'ai beaucoup d'admiration pour le niveau d'expertise que je constate chez les membres du comité. L'information qu'on reçoit est toujours celle qui provient des questions posées par nos membres. Je suis heureux de pouvoir dire que notre comité fait du bon travail.
